

Rapport annuel ↗ 2024



Prof. Dr. phil. Stephanie Weiss
Haute école de Lucerne - Travail
social, membre du conseil de la
fondation de soutien du Centre
Architecture sans obstacles



Chères lectrices, chers lecteurs

Une architecture de qualité ne discrimine pas. Elle crée des espaces dans lesquels tout le monde peut se déplacer naturellement, vivre et se sentir chez soi.

Et pourtant, ce qui semble une évidence est encore loin d'être une réalité. Les personnes en fauteuil roulant, celles avec une déficience sensorielle ou des troubles cognitifs le savent bien : l'architecture exclut souvent, parfois involontairement, mais avec des conséquences notables. Cela malgré les mutations d'une société vieillissante et diversifiée, qui impose de nouvelles exigences architecturales. L'environnement bâti doit en être le reflet. Le Centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles défend l'idée que l'inclusion ne relève pas de la sphère privée. L'accessibilité et l'adaptabilité du bâti ne sont pas des solutions sur mesure, mais des avantages pour tous : un hôtel non discriminant, un immeuble résidentiel adaptable à toutes les phases de la vie, un espace public garantissant l'orientation, même avec des facultés sensorielles imparfaites.

Le contexte social et légal évolue, mais trop lentement. Si des prescriptions légales existent, elles sont souvent insuffisantes, les exigences trop élevées, ou la mise en œuvre inadéquate. Trop souvent, la conception inclusive est perçue comme une charge, non comme un élément fondamental de l'architecture. C'est ici que le Centre suisse intervient, avec son expertise, ses recherches, sa présence politique, et sa conviction que l'architecture doit refléter la diversité humaine.

Nous croyons que concevoir, c'est une responsabilité. Pas seulement pour les structures, mais aussi pour la participation. La conception commence par la question « Pour qui construis-je ? » et doit aboutir à la réponse « Pour tous ». Le Centre crée des référentiels, met en réseau des experts, participe à l'élaboration des normes et cherche des solutions fonctionnelles et esthétiques. Construire pour tous est une libération, pour un bon design, une durabilité sociale et une vie sans barrières.

Stephanie Weiss

Photo de couverture : promenade sonore avec l'explorateur sonore Andres Bossard, au cours de laquelle nous avons développé nos sens dans l'espace urbain, en septembre 2024.

Dans notre Centre, le dialogue avec les personnes handicapées s'est intensifié et étendu aux acteurs des domaines de l'architecture, de l'immobilier et de la politique. Ainsi, leurs perspectives seront davantage intégrées dans le processus de développement. Parallèlement, nous avons redéfini notre concept de communication : il est désormais plus orienté vers la pratique, plus compréhensible et mieux adapté à nos groupes cibles.

Réorientation et inclusion : pour l'équipe du Centre suisse, l'année passée a été riche et intense. Nous avons cherché de nouvelles approches pour élargir notre action et ajuster nos publications sur la pratique et nos groupes cibles. En plaçant au cœur de notre travail l'échange continu et la collaboration étroite avec différents acteurs, notamment les personnes concernées, les organisations partenaires, les syndicats intercommunaux d'aménagement et les architectes, nous veillons à ce que nos contenus reflètent les besoins de tous les publics.

Renforcement des commissions : dans l'esprit de la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, nous avons accru la participation de ces dernières à nos commissions. En 2024, nous avons créé la commission « Construire pour les personnes en fauteuil roulant », en soutien à la commission « Construire pour les malvoyants/malentendants », renouvelée l'année précédente. Désormais, les personnes en situation de handicap sont davantage impliquées dans l'élaboration de normes et de directives. Cette approche permet de renforcer le lien entre la réglementation et la réalité du terrain, et de légitimer les bases de planification du Centre suisse.

Acoustique en mutation : les nouvelles exigences par rapport à l'acoustique et aux installations d'écoute, développées par la commission « Construire pour les malentendants » en 2024 afin de minimiser les barrières acoustiques, illustrent l'impact des commissions spécialisées. Ces exigences ont été prises en compte lors de la révision de la norme SIA 500. Le standard Bluetooth Auracast offre des possibilités prometteuses pour une installation plus simple. Parallèlement, nous avons aiguisé notre perception acoustique au sein de l'équipe grâce à la promenade auditive avec l'explorateur sonore Andres Bossard, au cours de laquelle nous avons développé nos sens dans l'espace urbain.

Changements au sein de l'équipe : depuis novembre 2024, Harriet Bucher renforce notre équipe en tant qu'aménagiste du territoire. Après une adapta-

tion rapide, elle a notamment suivi le cours sur la construction adaptée aux personnes avec une déficience visuelle. Son expertise dans les normes relatives à l'orientation et à la mobilité enrichit notre savoir. Elle participe à l'élaboration d'un nouveau manuel de l'OFROU sur les réseaux piétonniers sans obstacles. Parallèlement, nous avons pris congé de Barbara Schaub, qui a quitté le Centre pour se concentrer sur son métier d'architecte.

L'équipe du Centre suisse au 31 décembre 2024

Eva Schmidt directrice, bases techniques et publications, travail de normalisation, formation dans le domaine de la construction adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes, représentation d'intérêts

Valérie Ginier directrice adjointe, responsable du réseau Construction sans obstacles et des formations, bases techniques et publications

Harriet Bucher bases techniques et publications en lien avec l'espace public, conseil en matière de construction adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes, conception et monitoring des marquages tactilo-visuels

Micol Camerini Gellis bases techniques et publications, travail de normalisation, construction adaptée aux personnes sourdes et malentendantes

Peter Habe bases techniques et publications, supervision du site web et des systèmes informatiques

Sidonia Just assistance de direction, administration, comptabilité, gestion des membres, administration des cours

Nadine Kahnt bases techniques et publications, communication et relations presse

Richard Zemp responsable recherche, bases techniques et publications, relations avec les institutions scientifiques et l'enseignement

➤ Bases techniques

Une conception fondée repose sur des connaissances issues de la recherche. C'est pourquoi le Centre a renforcé en 2024 ses activités dans ce domaine, qui s'est établi durablement depuis 2023. La première étape a été franchie. En plus d'élaborer ses propres publications, du bulletin aux fiches techniques, le Centre s'engage activement dans les révisions et parutions, telles que la SIA 500.

Recherche scientifique, socle de la normalisation : l'étude sur la durée d'ouverture des portes d'ascenseur montre comment les connaissances scientifiques peuvent définir les normes. Des études menées à la gare de Berne et à la clinique universitaire Balgrist ont révélé que la durée de six secondes était trop courte pour permettre l'entrée ou la sortie des personnes en situation de handicap. Grâce à ces résultats, le Centre suisse a pu imposer une recommandation d'au moins huit secondes,

veront un rythme normal, permettant au Centre de consacrer davantage de temps à ses propres projets. La révision de la norme aborde des questions cruciales telles que l'évacuation, l'éclairage, l'acoustique et l'équipement des sanitaires et des stations de recharges électriques. Les ajustements prennent en compte les évolutions techniques et les besoins des utilisateurs et utilisatrices. Cette norme restera ainsi un référentiel précieux pour la conception de bâtiments sans obstacles.



2024 : le Centre suisse fait de la neurodiversité un axe de recherche prioritaire.

proposition désormais intégrée dans la norme EN 81-70. L'étude a lancé des travaux de recherche plus approfondis.

Neurodiversité, une priorité : environ 14 % de la population est sensible aux influences environnementales (étude de l'Université de Berne). Cela concerne les personnes hypersensibles, celles atteintes de trouble du déficit de l'attention (TDAH) ou de trouble du spectre de l'autisme (TSA). En 2024, le Centre suisse a élargi son champ d'action en faisant de la neurodiversité un axe prioritaire de ses recherches. Une première collaboration avec la ZHAW étudie l'aménagement des environnements d'apprentissage pour les enfants touchés par le TDAH ou le TSA, projet soutenu par Innosuisse. Le Centre compte ainsi parmi les premières organisations à s'intéresser de près à la neurodiversité dans le contexte de la construction sans obstacles.

Révision de la SIA 500 : cette année, la participation au groupe de travail pour la révision de la norme SIA 500 « Constructions sans obstacles » a encore été une tâche essentielle. Après la mise en consultation de la norme révisée 2025, les séances retrou-

Solutions à l'épreuve du terrain : afin d'offrir des outils de planification pratiques, le Centre a de plus fait évoluer d'autres documents importants, comme les directives « Rues - Chemins - Places ». De nouvelles fiches techniques ont

également été publiées, comme celles sur les produits relatifs aux systèmes de guidage tactilo-visuels, sur les systèmes de levage et sur les pavages en pierre naturelle.



© Architecture sans obstacles

La lisibilité tactile des panneaux pour l'école Wiesental à Baar est excellente.

En 2024, le Centre suisse a intensifié ses efforts pour faire de l'accessibilité une évidence, de la communication numérique aux publications et formations destinées au secteur de la construction et de la planification. À ce titre, des apports essentiels ont pu être donnés d'une part dans le développement de nouvelles directives pour les hôtels sans obstacles et d'autre part dans un symposium porteur sur le thème des logements adaptables.

Approche pédagogique : comment transmettre des contenus complexes de manière simple et compréhensible ? Telle était la question autour de laquelle nos activités se sont articulées en 2024. Nous avons pour objectif de structurer les informations en fonction des publics à qui elles s'adressaient et de les rendre plus accessibles - sur notre site et sur les réseaux sociaux, mais aussi dans nos publications. Afin d'y parvenir, nous nous sommes investis pour que l'accessibilité soit perçue comme une évidence.

Position de leader consolidée :

Notre Centre a encore renforcé sa position de leader dans la formation en construction sans obstacles. L'intérêt croissant se reflète dans l'augmentation d'inscriptions aux formations. De plus, des congrès, ateliers et webinaires contribuent à la prise de conscience. Le webinaire de l'association hôtelière, avec l'intervention de Valérie Ginier sur « L'accessibilité - une évidence », en a été un des moments forts: les nouvelles directives sur les hôtels y ont été présentées. Elles seront publiées en 2025.

Contribution à un ouvrage : dans le cadre d'un projet de livre intitulé « A future for whose past? » et porté par ICOMOS Suisse et l'ETH Zurich à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine architectural 2025, Richard Zemp a retracé l'histoire des logements adaptables à l'exemple du Brahms Hof à Zurich. L'article « Chez soi plutôt qu'en institution » montre qu'une conception courageuse et des choix d'aménagement assumés peuvent ouvrir la voie à un mode d'habitat qui convainc encore aujourd'hui. Le Brahms Hof est un exemple parfait de logements adaptables donnant la possibilité à leurs habitants de rester chez eux tout au long de la vie, quels que soient leur âge ou leur handicap.

Le logement adaptable sous les projecteurs : le symposium « Le logement pour toutes et tous est sans obstacles & adaptable » s'est tenu à Bienne

le 5 septembre 2024. Le Centre suisse a montré pourquoi le concept développé dans les années 90 répond encore aux besoins actuels tout en offrant des solutions aux problèmes de logement futurs. Ces logements sans obstacles et adaptables offrent des modes d'habitat durables, aptes à répondre aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap. Actuellement, leur nombre est insuffisant,

L'intérêt croissant se reflète dans l'augmentation des inscriptions aux cours.

et même les professionnels éprouvent des difficultés à identifier les mesures nécessaires à l'adaptabilité. La manifestation a mis en évidence les quelques règles essentielles pour garantir cette adaptabilité. Les principales conclusions sont résumées dans la publication « Des logements adaptables pour une bonne raison ! » et peuvent être consultées sur notre site internet.



© Architecture sans obstacles

Le symposium au Palais des Congrès à Bienne a été un succès. Le Centre étudie néanmoins la possibilité de proposer à l'avenir des formats hybrides ou des webinaires.

En 2024, notre Centre s'est engagé politiquement pour l'amélioration de la construction de logement destinées aux personnes en situation de handicap, en mettant l'accent sur leur adaptabilité. Dans le même temps, nous avons pu intervenir sur des questions essentielles liées à l'accessibilité. Nous en tirons des informations précieuses pour le développement de bases techniques et pour la promotion de cette thématique.

Engagement politique : le Centre s'engage non seulement dans les domaines de la normalisation et de la planification pour des aménagements accessibles, mais aussi sur le plan politique afin d'améliorer les prescriptions légales relatives à la construction sans obstacles. À ce titre, il a formulé l'interpellation « Personnes handicapées et marché

du logement », que le parlementaire Philipp Kutter a déposée en 2024 lors de la session d'automne. Cette interpellation demande au Conseil fédéral comment encore améliorer les dispositions en matière de logements pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Le Centre s'engage davantage en faveur d'améliorations légales.

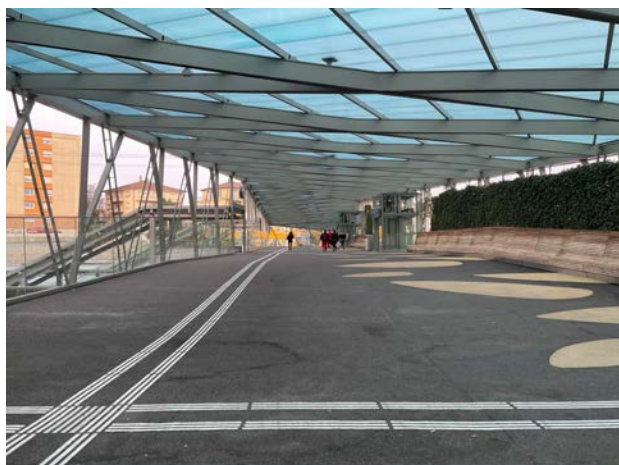
Le but est d'adapter les dispositions relatives aux logements de manière à ce que l'ensemble des bâtiments résidentiels puissent être conçus de manière adaptable, permettant l'égalité des personnes handicapées. Cela revêt une importance cruciale pour les personnes en fauteuil roulant et pour toutes les personnes ayant des besoins particuliers. À cet égard, le principe de proportionnalité joue un rôle déterminant, surtout en cas de transformation. Une restriction des dispositions légales pour les immeubles résidentiels de petite taille n'est ni nécessaire, ni pertinente.

Représentation d'intérêts dans les cantons : les services cantonaux pour la construction sans obstacles sont une cheville ouvrière dans la mise en œuvre de l'accessibilité. Ils offrent des conseils, examinent des demandes de permis de construire, établissent des rapports techniques et interviennent si nécessaire, par exemple en faisant opposition. Le degré d'implication varie cependant considérablement d'un can-

ton à l'autre. Aussi, le Centre collabore à différents niveaux, opérationnel ou stratégique, avec d'autres organisations faïtières, notamment Procap et Pro Infirmis, dans le but d'assurer la disponibilité des ressources ainsi qu'une mise en œuvre de l'accessibilité aussi uniforme que possible.

Prestations de conseil : le Centre assume lui-même des prestations de conseil sur des questions de fond, des projets précurseurs ou des questions en lien avec l'orientation et la mobilité des personnes aveugles ou malvoyantes. En 2024, nous avons travaillé sur 22 ouvrages et fourni

368 conseils techniques. Il n'est pas rare que ces demandes de conseils fassent émerger de nouvelles connaissances qui, à leur tour, permettent de faire évoluer des informations spécifiques.



© Architecture sans obstacles

La passerelle de Renens avec le concept de lignes directrices mis en œuvre selon les conseils du Centre suisse.

7 Membres donatrices et donateurs

De la bienfaisance à l'adhésion de soutien – façonnez avec nous la culture architecturale inclusive de demain !

Votre engagement nous est précieux. Nous vous remercions de vous être investi pour cette cause commune. Votre adhésion de bienfaisance va être automatiquement convertie en une adhésion de soutien. Vous resterez ainsi membre de notre mouvement – et participerez à la création d'un environnement bâti accessible. L'absence d'obstacles est un élément central de la culture du bâti durable.

En tant que Centre suisse, nous donnons de nouvelles impulsions : par la recherche, l'enseignement pratique et l'étude de thèmes actuels comme la neurodiversité dans la construction. Notre vision : une culture architecturale qui s'inspire des principes du « Design for All » – pour plus de participation, de diversité et de qualité de vie.

En tant que nouveau membre de soutien, vous rejoignez un réseau qui porte cette vision. Votre contribution aide à développer des solutions innovantes et à diffuser largement ce savoir.

Personnes physiques : CHF 60.- / € 60.- par an

Entreprises : CHF 200.- / € 200.- par an

7 Finances

Affichant un déficit de CHF 5000.-, les comptes annuels 2024 sont conformes au budget et parviennent presque à l'équilibre entre charges et produits. Pour la première fois, les subventions de la Confédération versées depuis les années 1990 ont été revalorisées de 2,1 % pour refléter l'inflation. Les dons et financements de projets ont légèrement baissé par rapport à l'année dernière, mais un nou-

veau contrat de prestations a été signé avec l'Office fédéral des routes (OFROU). Celui-ci prévoit l'élaboration d'un manuel « Réseaux de cheminements piétons sans obstacles » qui servira de guide pour la mise en œuvre de la LHand. Ce manuel aidera les pouvoirs publics dans la recherche de solutions et l'évaluation des enjeux. Les financements seront répartis sur quatre ans et courent jusqu'en 2027.

Comptes d'exploitation 2024

	Dépenses
Frais de personnel et d'exploitation	892'052
Projets bases techniques	112'381
Projets relations publiques	37'863
Services de consultations cantonaux	322'126
Provisions / Fonds	- 14'000
Amortissements / Corrections de valeur	1'595
Somme	1'352'016
	Recettes
Contrat de prestations Confédération	776'192
Contributions cantons	279'030
Contributions membres donateurs	96'410
Contributions conseil handicap visuel	80'000
Compensations / Projets / Dons	114'738
Contribution au déficit de l'office	5'646
Somme	1'352'016

Bilan de la Fondation au 31 décembre 2024

	Actifs
Liquidités	1'043'692
Créances	128'121
Immobilisations corporels, actifs transitoires	9'019
Immobilisations financières	46'000
Aménagements locaux	144'600
	Passifs
Engagements	88'008
Provisions/ Fonds	584'000
Capital libre	699'423
Fortune de la Fondation au 31.12.2023	1'303'070
Diminution de l'actif	- 19'646
Fortune de la Fondation	1'283'423

Le conseil de fondation du Centre suisse s'est concentré en 2024 sur le développement stratégique, notamment en termes de personnel et de finance, ainsi que sur l'élargissement du conseil. Le comité a accompagné les décisions clés et soutenu les interventions au Conseil national. Des échanges ont eu lieu entre ses membres liés aux universités, la directrice et le délégué à la recherche du Centre afin de promouvoir l'accessibilité dans l'enseignement, de clarifier les besoins en recherche et d'examiner les possibilités de coopération.

Le conseil de fondation annonce avec regret le départ de Patrick Rössli, qui, après plus de 20 ans de travail engagé, se consacre à de nouvelles tâches après son élection au Grand Conseil à Zoug. En tant qu'architecte, il s'est engagé pour les droits des personnes sourdes et malentendantes, en particulier dans le cadre de nos cours. Lors de sa réunion annuelle, le conseil de fondation a visité une crèche inclusive, conçue à Nottwil par Ursula Schwaller.

Membres du Conseil de fondation

Joe A. Manser, président
architecte, ancien directeur du Centre suisse, Zurich

Manuel Gysel, vice-président
architecte diplômé ETHZ/ SIA,
Isler und Gysel Architekten, Zurich

Prof. Dr. Heike Bischoff-Ferrari
hôpital universitaire, Zurich
Professeure de gériatrie et de recherche sur le vieillissement

Stephan Hüsler
spécialiste en économie bancaire,
président d'AGILE.CH, directeur
de Retina Suisse, Emmenbrücke

Prof. Friederike Kluge
architecte et professeure à
l'institut d'architecture FHNW,
Muttenz

Christian Lohr
conseiller national, essayiste,
journaliste, Kreuzlingen

Fabian Peter

conseiller d'État, département
de la construction, de
l'environnement et de l'économie
du canton de Lucerne, membre de
la DTAP, Lucerne

Mark Roth

expert-comptable diplômé,
économiste d'entreprise
HES, membre du conseil
d'administration et président
Banque cantonale Zurich

Ursula Schwaller

architecte diplômée FH/HES,
athlète en fauteuil roulant, Guin

Barbara Thalmann

architecte diplômée ETHZ,
syndic de la ville d'Uster

Prof. Dr. Ulrich A. Weidmann
vice-président ETHZ, Zurich

Prof. Dr. Stephanie Weiss
Professeure à l'Institut de
développement socioculturel,
HSLU, Lucerne

Maria Zurbuchen-Henz

architecte diplômée ETHZ,
M+B Zurbuchen-Henz architectes,
Lausanne

